



/ INFORMATIONS AUX ADMINISTRÉS INFORMATIONS AUX ADMINISTRÉS /

## Parking du 11 novembre

Publié le mardi 05 mars 2019

### Un incendie s'est déclaré au sein du parking du 11 novembre 1918 le 15 janvier 2018.

Suite à cet incendie et compte-tenu des importants dégâts occasionnés, l'assureur du véhicule à l'origine de l'incendie a engagé une procédure judiciaire devant le Tribunal de Grande Instance de Paris en mars 2018.

Le TGI a désigné deux experts qui ont notamment pour mission de déterminer les causes du sinistre, les travaux à réaliser pour remettre en état le parking ainsi que les responsabilités de chacun.

La commune ne peut en aucun cas maîtriser le délai qui sera mis par les experts pour mener à bien la mission qui leur a été confiée.

Plusieurs réunions d'expertise ont d'ores et déjà eu lieu et les experts ont, depuis janvier 2019, autorisé la commune à reprendre possession du parking pour procéder au nettoyage de celui-ci. Le nettoyage va être réalisé prochainement.

La commune a par ailleurs, depuis de longs mois, missionné des techniciens afin que la nature des travaux à réaliser soit établie.

Malheureusement, tant que les experts n'auront pas validé les solutions techniques proposées par ces techniciens la commune ne pourra pas engager les travaux de remise en état. En effet, si elle le faisait et que les experts préconisaient ensuite une autre solution technique la commune devrait détruire ce qu'elle a fait puis réaliser les travaux prescrits par les experts et ne serait pas indemnisée des travaux qu'elle a réalisés.

La commune met tout en œuvre pour amener les experts à se prononcer rapidement sur les travaux nécessaire mais doit malheureusement attendre que ceux-ci fassent part de leur position.

Une fois que les experts auront validé la solution technique retenue la commune devra lancer des marchés publics de travaux selon les préconisations des experts.

Compte-tenu des délais inhérents à la passation des marchés publics et à la réalisation des travaux, il est malheureusement certain que le parking ne sera pas ouvert pour l'été 2019.

La commune espère qu'une prise de position rapide des experts permettra d'envisager une réouverture du parking au cours du dernier semestre 2019.



- ▶ [NOTRE STRUCTURE](#)
- ▶ [ACCUEIL](#)
- ▶ [MENTIONS LÉGALES](#)
- ▶ [PLAN DU SITE](#)
- ▶ [GESTION DES COOKIES](#)

#### OFFICE DE TOURISME DE BANDOL CATÉGORIE I

ALLÉES ALFRED VIVIEN  
83150 BANDOL

HORAIRES D'OUVERTURE :

OCTOBRE À MAI :  
TOUS LES JOURS DE 10 H À 18 H

JUIN À SEPTEMBRE :  
TOUS LES JOURS DE 9 H À 19 H

☎ 04 94 29 41 35



VINS DE BANDOL

